

COMMUNIQUÉ POST ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE Du 7 JUIN 2024 à 15H00

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle des Actionnaires de la société TRAVAUX GENERAUX DE CONSTRUCTION DE CASABLANCA (TGCC SA), s'est réunie le Vendredi 7 Juin 2024 à 15 heures au siège social, 4, Rue de l'Imam Mouslim, Oasis - Casablanca.

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes a approuvé les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2023 dans leur intégralité.

Les états de synthèse sociaux et consolidés de TGCC SA arrêtés au 31 décembre 2023 et publiés préalablement à la tenue de l'Assemblée, tels qu'approuvés par L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle, n'ont subi aucun changement.

L'Assemblée Générale Ordinaire a également examiné et adopté à l'unanimité l'ensemble des résolutions qui lui ont été proposées, telles que publiées le 6 Mai 2024 dans les journaux « Boursenews », « Media24 » et sur le site internet www.tgcc.ma, à l'exception de la deuxième résolution (changement de la date de distribution des dividendes) et de la sixième résolution (non renouvellement du mandat d'un administrateur) qui ont été revues, soumises au vote et adoptées comme suit :

DEUXIÈME RÉOLUTIONS

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le bénéfice net de 309.343.636,47 dirhams de l'exercice clos le 31 décembre 2023 comme suit :

Report à nouveau	127.000.727,04 MAD
Résultat net de l'exercice	309.343.636,47 MAD
Résultat distribuable	436.344.363,51 MAD
Dividendes bruts	237.298.875,00 MAD
Report à nouveau 2022	199.045.488,51 MAD

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe en conséquence le dividende ordinaire par action à 7,5 dirhams au titre de l'exercice 2023. Ce dividende sera mis en paiement à compter du 23 Juillet 2024.

SIXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de l'expiration du mandat des administrateurs suivants :

- Monsieur Mohammed Bouzoubaa,
- Madame Meryem Nazih Cherkaoui,
- Madame Fatima Bouzoubaa,
- Monsieur Mohamed Reda Jaafar Senoussi,
- Monsieur Mohammed Saad Berrada.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat des administrateurs suivants pour une durée de six (06) années, devant expirer à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2029 :

- Monsieur Mohammed Bouzoubaa,
- Madame Meryem Nazih Cherkaoui,
- Madame Fatima Bouzoubaa,
- Monsieur Mohamed Reda Jaafar Senoussi.

Les résultats de vote sont disponibles sur le site internet de la société www.tgcc.ma, conformément aux dispositions du 4^{ème} alinéa de l'article 136 de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée.

À propos de TGCC

Acteur global dans les travaux industriels publics et du bâtiment, TGCC (Travaux Généraux de Construction de Casablanca) construit de plus de 30 ans des bâtiments dans plusieurs secteurs: santé, hôtellerie, commercial, industriel, administratif ou encore résidentiel. Avec plus de 13 000 collaborateurs au Maroc et en Afrique sub-saharienne, TGCC est aujourd'hui leader national et compte à son actif plus de 1 000 projets et ouvrages d'envergure réalisés.

Contact communication financière

Fatima-Zahra Bouzoubaa
Directeur administratif & financier
investors@tgcc.ma
+212 522 23 88 93 / 94 / 95